



UNION DES PECHEURS DE PARIS ET DE LA SEINE

Fondée en mai 1891

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA UPP)

PARIS, LE VENDREDI 13 JANVIER 2012

RAPPORT MORAL 2011

CHERS AMIS PECHEURS, MEMBRES ACTIFS DE NOTRE AAPPMA UPP ET AUTRES MEMBRES,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre mandat effectué au cours de l'année 2011.

Bonne année 2011 ! oui cette année passée a été fructueuse à beaucoup de points de vues, nombre de cartes, manifestations, subvention pour matériel, finances, etc...

1. Explications :

- les cartes vendues « papier » ont été stables, mais l'évènement important a été l'augmentation (10 fois) des ventes par internet, ce qui globalement fait une augmentation de 90% (un quasi doublement) de nos ventes de cartes. Ce phénomène est dû, à notre avis à plusieurs facteurs bénéfiques, Internet, manifestations, communication, etc.. ; de plus nous avons fait pêcher un nombre d'enfants (env. 67) avec des « pass » à 1 € dans des parties de pêche ; d'autres organisations ont généré également des sorties/concours sur notre lot La Seine à Paris intra-muros, générant des cartes journalières.
- Les manifestations ont été nombreuses, variées et suivies ; outre les parties de pêche de chaque dernier samedi des mois non-froids, Handipêche, Alevinage annuel, nous avons organisé et/ou participé : l'Ouverture du brochet (TV FR2), le Festival de l'Oh !, la Fête de la pêche, la Fête du 15°, Paris-Plage en individuel, Téléthon (TV FR2), etc...
- Pour l'organisation de la Fête précitée, dans l'Ile-aux-Cygnets le 25 juin matin, le Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne nous a accordé une subvention de 1.500 € (nous ne demandions qu'un peu moins !, merci le SIAAP) investie immédiatement en amorce et matériel pour le même montant, 1.500 €. Les consommables ont bien sûr été utilisés. Il nous reste un important matériel (livré en un temps record par la Maison de la Mouche), qui depuis nous sert lors de nos parties de pêche au bord de Seine (Carpe, Lancers, leurres, cannes au coup pour les enfants, bourriches, etc...).
- L'aspect financier découle de ce qui précède : le résultat est positif (1.186,21€) alors que les 2 ans passés, il s'agissait d'un déficit, certes acceptable. Cela nous fera un pécule (6.167,12 €) que nous essaierons de reconduire, faire fructifier et utiliser au mieux. Les recettes ont aussi grimpé, grâce aux 1.500 € de subvention + 1331 € de cartes internet. Les dépenses courantes ont été légèrement + faibles, mais évidemment majorées des fameux 1.500 € qui sont en très grande partie un investissement en matériel, les consommables ayant été utilisés en amorces.
- Bref, continuons sur cette lancée
- Nous poursuivons notre rapport moral :

2. L'**Assemblée Générale ordinaire annuelle concernant 2010** s'est tenue le 29 janvier 2011. Les **Bureaux** et **Conseils d'Administration** se sont tenus tous les mois, tant au Siège Social que lors des parties de pêche (mensuelles pendant les mois non-froids).

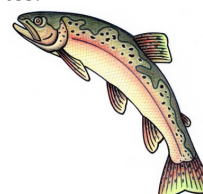
3. Les **parties de pêche** se sont tenues en Seine parisienne Quai de La Tournelle le matin quasi tous les 2 mois (derniers samedis des mois impairs) et en autres lieux (le soir) les autres mois pairs (derniers samedis des mois pairs). Philippe Picard notre Secrétaire a été **présent** tout le long de l'année (sauf avril et mai), faisant sa partie de pêche tous les jours des mois non-froids et tous les dimanches des mêmes mois (rive droite entre Pont-Neuf et Passerelle des Arts) et nous l'avons fait savoir aux nombreux membres de l'UPP, demandeurs, journalistes, parisiens et autres. **Présence** personnelle aussi et actions de notre Vice-Président-Trésorier sur les quais, fréquentes.

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS

Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68

E.mail : contact@pecheursdeparis.fr - Site : www.pecheursdeparis.fr

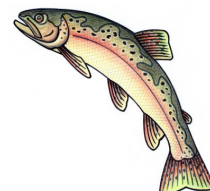
SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E



Les **contrôles** de pêche ont été faits par le garde-pêche Francis BUSQUET, assermenté depuis octobre 2010 et la police du 4° (dont un de nos membres), ainsi que par Philippe ; ils ont contrôlé deux centaines de pêcheurs (197). Deux grands concours de pêche « **Carnassiers** » ont été organisés le 8 mai et le 11 septembre sur la Seine par FTF Open-Street de Paris et son vaillant patron Stéphane Durand-Robin qui d'ailleurs nous a fait un reportage vidéo sur notre empoissonnement du 2 décembre; Forum Pêche en Seine (FPS) a organisé en octobre une partie en présentant des leurres avec son président Jean-Hugues, Babyfly. Les manifestations que nous avons par ailleurs organisées ont fait l'objet de paragraphes précédents et ont été fructueuses auprès des enfants, des plus jeunes (grâce aux « pass » à 1 € qui permettent de pêcher un jour dit en un lieu dit : celui de la manifestation) et des parents et adultes !

4. **Site Internet** : la FPPMA 75/92/93/94 a créé un Site et nous y avons notre place comme les autres AAPPMA des 4 départements 75/92/93/94 ; il se nomme www.fppma75.fr . Nous avons tenté l'an dernier de monter notre propre site : voilà qui est fait : merci Julien Bénard-Capelle. Il sera à parfaire sur qq. points mais d'ores et déjà, allez le voir : www.pecheursdeparis.fr . Pour nous écrire l'e.mail est contact@pecheursdeparis.fr
5. **Achats en ligne par internet** : l'EHGO avait monté ce site pour permettre l'achat de cartes en ligne. Comme nous vous l'avons dit, expérience fructueuse ; à telle enseigne que la Fédération Nationale de la Pêche en France FNPF a repris l'idée à son compte Voyez www.cartedepeche.fr ... et achetez votre carte dès maintenant. De plus nous pourrions aussi nous-même éditer des cartes de pêche internet en qualité de « détaillant » (en plus bien sur des cartes « papier »). L'idée est en place et sera opérationnelle fin janvier probablement. Nous vous informerons.
6. **Participations** tout au long de l'année de plusieurs membres du Bureau de l'UPP à divers colloques concernant la Seine (**AESN** : Agence de l'eau Seine-Normandie) et son Bassin (Directive Européenne dans le cadre de l'Agence de Bassin Seine-Normandie), **La Seine en Partage** (P.Picard), **CoDERST 75** (où sont désignés C.Chollet titulaire et L. Pottier suppléant; les séances se tiennent à la Préfecture de Police de Paris), Enquête publique sur la Reconquête des Berges de la Seine à Paris intra-muros (participations de C.Chollet, l'UPP et la FPPMA 75/92/93/94).
7. Relations très suivies évidemment avec la **Fédération Interdépartementale des AAPPMA 75/92/93/94** (Assemblées générales, Conseils d'Administration, réunions extérieures, suivis hebdomadaires si ce n'est quotidien, etc...) où le président de l'UPP est membre du Bureau en qualité de **Secrétaire** ; rappelons que la Fédé nous envoie automatiquement les demandeurs, pêcheurs, journalistes et autres étudiants qui s'adressent à elle, pour tout ce qui concerne la pêche, l'eau, l'environnement à Paris. Liaison avec la Fédération des Chemins de Fer pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et de la Nature **FNCF** (P.Picard). Liaison avec la Fédération Nationale de la Pêche en France (**FNPF**), notre organisation de tutelle après la FPPMA. Nous participons aux réunions de l'International Fario Club (**IFC**). Des **pêches scientifiques** ont eu lieu à plusieurs reprises sur notre lot, notamment par AquaBio. et Hydrosphère.
8. **Région I-de-F, Mairie de Paris, Mairies d'arrondissements, Maison des Associations du 16°** où se tiennent nos A.G. et où nous avons un casier. Nous sommes aussi invités au Pavillon de l'Arsenal (**Mairie de Paris**). Nous vous avons dit que le Maire de Paris veut reconquérir certaines **Berges de la Seine dans Paris intra-muros**. Nous avons participé à la Région au Colloque qui concernait l'aménagement de l'Ile-de-France et, en ce qui nous concerne, la **Trame Verte et Bleue**. Vaste sujet que nous continuerons à suivre, évidemment.
9. **Concours** : Une manifestation reprise en 2008, continuée depuis : le Concours **UPP-Handipêche France** qui depuis le début de ce siècle était institué et avait été, faute de moyens, abandonné entre 2005 et 2007. Ce Concours s'est déroulé Quai de La Tournelle le vendredi 10 juin 2011 matin ; la remise des prix d'UPP et coupes (fournies par Mairie de Paris et Handipêche) a été faite. En 2012, la date retenue vous sera donnée ultérieurement (vendredi ?? juin 2012 toujours Quai de la Tournelle. Certes nous devrions faire d'autres concours....dotés de prix ; pour l'instant, le nerf de la guerre et surtout le temps des bénévoles sont à fournir !, mais que ceux intéressés se joignent à nous pour promouvoir ce sujet en Seine, nous les soutiendrons, ceci est un **appel (rappel)**.
10. L' **alevinage de brochetons de l'année** a eu lieu le 2 décembre 2011 en 3 lieux : Face à la Tour Eiffel à Paris 16° ; à Paris 1^{er}. au Port de la Concorde ; à Paris 4° au droit du Pont Marie au milieu de l'Ile-Saint-Louis et à la Baignade aux Chiens. Ce jour-là 220 kg. de brochetons ont été lâchés (660 brochetons environ). FTF , come nous l'avons dit a fait un reportage que nous vous avons fait connaître.
11. **Médias nous ayant questionnés sur les quais et diffusions**: Notre Secrétaire Philippe Picard a été filmé et interrogé à la radio et la télévision de nombreuses fois, ainsi que par la presse-papier tout au long de l'année et notamment dans les premiers jours de Paris-Plage. Nous avons été interrogés de nombreuses fois par des étudiants journalistes ou de

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS
Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68
E.mail : contact@pecheursdeparis.fr - **Site** : www.pecheursdeparis.fr
SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E



Sciences-Pô section Environnement Nous n'avons pas à chaque fois les retours de ce que nous exprimons et de ce qui est diffusé, ceci est une litote !

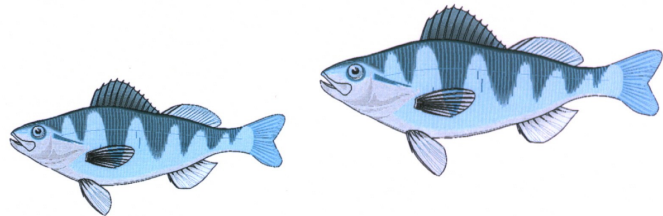
12. **EHGO (Entente Halieutique du Grand-Ouest), en réciprocité avec le CHI:** rappelons que l'affiliation dès 2007 à l'EHGO par le canal de notre Fédé. avait été parfaitement saluée. Les ventes EHGO progressent largement, ainsi que les ristournes EHGO à la FPPMA puis à nous UPP. Tout va bien.
13. **Pêche à la Carpe de nuit :** il en est rappelé l'autorisation à l'Ile Saint-Louis (tout autour).
14. Il est indiqué que notre bail (**Amodiation de pêche de la Seine à Paris intra-muros**) a été renouvelé pour cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2012 jusqu'au 31/12/2016. De nouvelles spécifications (Cahier des Charges notamment article 7) ont été prises par Décret courant 2011 pour le nouveau bail.
15. Après un quasi arrêt en **2006**, le redémarrage de l'UPP en **2007** a été suivi de progressions **en 2008**, décrue légère en **2009**, stabilisation en **2010**, puis nette progression en **2011!**
16. Rappelons que l'UPP dans l'entre-deux-guerres a été, nous a-t-on dit une des plus importantes Associations de pêche, peut-être même de France avec plusieurs milliers d'adhérents. Elle est probablement une des plus anciennes de France (1891), 120 ans l'an passé. Actuellement la Fédé 75/92/93/94 accueille 6 milliers d'adhérents avec sa vingtaine d'AAPPMA. Notre chemin est donc long pour grandir à nouveau! Nous avons retroussé nos manches et sommes les seuls à progresser autant, malgré la désaffection nationale lente pour la pêche. Pourvu que cela dure !
17. **L'avenir 2012 est de conforter** nos actions nombreuses et fructueuses, en restant vigilants. Du travail, de la présence, du terrain, de la communication, encore et encore.

BONNE ANNEE 2012 ET DE BELLES BOURRICHERIES

Christian CHOLLET, Président et Secrétaire FPPMA 75/92/93/94

Louis POTTIER Vice-Président & Trésorier

Philippe PICARD Secrétaire



Envoyé en e.mail ; il sera remis en séance le 28 janvier 2012

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS
 Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68
 E.mail : contact@pecheursdeparis.fr - Site : www.pecheursdeparis.fr
 SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E

